

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... En France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTEMENTS: Annonces: la ligne... Réclames... Faits divers...

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal...

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus...

LA RENTRÉE

Les Chambres rentrent aujourd'hui; le Sénat va donc entreprendre la discussion du budget extraordinaire.

Sans doute cette discussion peut avoir un réel intérêt; elle peut même amener les Chambres à voter quelques économies...

On porte, chaque année, au budget extraordinaire des crédits qui, depuis longtemps, devraient être portés au budget ordinaire.

Le budget ordinaire de 1884 étant irrévocablement arrêté, il est impossible de procéder à ce transfert dont l'intérêt est évident.

On vote, en effet, avec une déplorable facilité, des crédits extraordinaires. On se dit, à tort ou à raison — le plus souvent à tort — que c'est là une dépense qui ne se renouvellera pas...

L'année suivante, le crédit revient; on le vote de nouveau; il se maintient ainsi chaque année, toujours grossissant...

Or, parmi les crédits faisant partie du budget extraordinaire, il en est plusieurs qui depuis longtemps auraient dû prendre rang dans le budget ordinaire.

Si l'on veut un exemple, qu'on choisisse les frais d'occupation de la Tunisie. Il est absolument certain que, pendant de longues années encore, nous serons forcés d'avoir en Tunisie un corps d'occupation considérable.

La présence de nos troupes dans la Régence nécessitera des dépenses, qui pourront varier, comme quantité, d'année en année, mais dont la présence au budget est inductible.

Pourquoi qualifier d'extraordinaires des dépenses qui se reproduiront dans chacun de nos budgets? Pourquoi les placer sous cette rubrique, les garantissant un peu trop contre un contrôle sérieux?

Eh bien! cette année les dépenses tunisiennes, comme un grand nombre d'autres, sont et resteront l'un des ornements du budget extraordinaire, et cela

par la faute du Sénat, qui, en se liant les portes par un vote hâtif du budget ordinaire, s'est interdit la possibilité de remanier, comme il devait l'être, le budget extraordinaire.

Il fallait refondre complètement notre budget; remanier presque tous les chapitres. Tout le monde sent ce besoin, aussi bien à gauche qu'à droite.

Chaque année, les représentants de la majorité se promettent d'opérer ce remanagement, mais chaque année, cette grande réforme, qui exige de longs travaux et de sérieuses études, est ajournée par la faute de la Chambre; et par la faute aussi de la majorité sénatoriale.

Par la faute de la Chambre qui sacrifie les intérêts publics à ses rancunes personnelles, et à son besoin de tout dominer en faisant trainer jusqu'aux derniers jours de décembre la discussion du budget.

Par la faute du Sénat, incapable d'une action virile, incapable de défendre ses prérogatives, de remplir honnêtement son mandat, et qui, pour se faire pardonner de vivre, se fait l'esclave docile des députés.

On nous promet encore ces réformes pour 1885; ne vous faites aucune illusion; les choses se passeront en 1885, comme en 1884.

Ce qu'il faut complètement réformer, c'est la représentation nationale, dont l'impuissance et l'incapacité sont au-dessus de toute description.

PIERRE SALVAT.

DANS ILES HOPITAUX

Quand un malade ou un blessé est apporté dans un hôpital de Paris, on lui demande s'il a une religion. Trop souvent, le malheureux n'est en état de répondre ni oui ni non.

Il est à regrettablement démontré pour un ouvrier tombé d'un échafaudage. Il était sans connaissance, il n'a donc rien pu répondre à la question qui lui était faite.

On l'a, dès lors, inscrit comme libre-penseur. En vain sa mère, accourue quelques instants plus tard, a-t-elle protesté qu'il était catholique; elle a inutilement demandé qu'il fût administré avant de mourir; ses prières n'ont pu fléchir l'administration. Il fallait que le malade parlât en entrant.

C'est la règle. C'est ainsi qu'on pratique la liberté de conscience dans les hôpitaux.

L'OUVERTURE DE LA SESSION

La session ordinaire de 1884 s'ouvre aujourd'hui mardi 8 janvier. Les deux Chambres n'auront pas, pour leur séance de rentrée, le même ordre du jour.

Le Sénat, le règlement exige que la première séance soit présidée par un bureau d'âge. C'est dans cette séance, seulement, qu'on fixe le jour de l'élection du bureau définitif.

Suivant l'usage, c'est M. Gaultier de Rumilly, sénateur inamovible, qui, comme doyen d'âge, aura le peu enviable privilège de présider la séance de rentrée.

se passe au Luxembourg, le règlement porte que, dès la première séance, l'Assemblée élit son bureau définitif.

L'ordre du jour comprend donc quatre scrutins successifs pour la nomination: 1° du président; 2° des quatre vice-présidents; 3° des trois questeurs; 4° des huit secrétaires.

M. Henri Brisson ne devant pas rencontrer de compétiteur, il est probable qu'on procédera à l'élection du président immédiatement; mais il se peut que les trois autres scrutins fussent renvoyés au jeudi suivant.

Par la faute de la Chambre qui sacrifie les intérêts publics à ses rancunes personnelles, et à son besoin de tout dominer en faisant trainer jusqu'aux derniers jours de décembre la discussion du budget.

Par la faute du Sénat, incapable d'une action virile, incapable de défendre ses prérogatives, de remplir honnêtement son mandat, et qui, pour se faire pardonner de vivre, se fait l'esclave docile des députés.

On nous promet encore ces réformes pour 1885; ne vous faites aucune illusion; les choses se passeront en 1885, comme en 1884.

Ce qu'il faut complètement réformer, c'est la représentation nationale, dont l'impuissance et l'incapacité sont au-dessus de toute description.

PIERRE SALVAT.

UN ANNIVERSAIRE

Il y a aujourd'hui un an qu'ont eu lieu les obsèques de Chanzy. C'était au lendemain des funérailles de Gambetta; après un deuil pour les opportunistes, un deuil pour la France.

Les opportunistes ont célébré cette semaine à leur façon le bout de l'an de celui qui fut leur chef et leur maître; ils ont mené grand tapage dans la presse et débité force oraisons funèbres, et ils ont fait en grande pompe leur pèlerinage aux Jardies.

Pour être moins bruyants, les hommages qu'on a rendus à l'ancien commandant en chef de la 2<sup>e</sup> armée de la Loire, n'en sont pas moins solennels; et si le souvenir de sa mort prématurée arrache quelques pleurs aux chrétiens qui prient en ce moment pour le repos de son âme, personne du moins ne doutera que ces hommages-là ne soient sin céres.

C'est aussi une manière d'honorer les morts que de repasser dans son esprit les services qu'ils ont rendus et ceux qu'ils auraient pu rendre encore; et c'est dans cette pensée que nous venons de relire un bon et beau livre qui a été tout récemment publié sur le général Chanzy.

Nous avons surtout fixé notre attention sur l'intéressant et vivant tableau qu'on y a tracé des efforts du général pour réorganiser notre armée, du zèle infatigable qu'il a déployé lorsqu'il eut été appelé au commandement du 6<sup>e</sup> corps, pour instruire les troupes placées sous ses ordres.

Il portait son attention, dit excellemment son historien, M. Arthur Chuquet, sur les moindres détails du puissant organisme qu'il s'agit de créer pour la France: chef vraiment incomparable, qui se donnait tout entier à sa tâche et ne songeait qu'à l'armée et au pays.

En ce temps de compétitions et d'intrigues personnelles, nul n'a mieux rempli que le général Chanzy les devoirs d'un commandant de corps d'armée, ni mieux compris la grandeur de cette fonction.

Et, en travaillant avec cette généreuse ardeur à réparer les ruines matérielles et morales de la guerre, il ne pouvait se défendre d'une noble impatience en voyant combien il était écarté loin du but.

Il faut penser à demain et non à hier, disait-il un jour qu'on le louait devant lui les services qu'il avait rendus; mais je me sens vieillir et se demain il se fait trop attendre.

Ce demain n'est pas venu pour lui, ajoute M. Chuquet. Il n'est pas venu non plus pour la France, disons-nous à notre tour; il ne s'est même pas rapproché depuis le jour où

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Paris, 7 janvier. Hier, à 2 heures, a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition de Nice.

Le maire et le préfet ont prononcé des discours. Le maire regrette l'absence de M. Jules Ferry, fait historique de l'exposition et termine en saluant fraternellement les pays étrangers qui y sont représentés.

Le discours du préfet en est la répétition exacte. Nice, 7 janvier. Hier, à 2 heures, a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition de Nice.

Le maire et le préfet ont prononcé des discours. Le maire regrette l'absence de M. Jules Ferry, fait historique de l'exposition et termine en saluant fraternellement les pays étrangers qui y sont représentés.

Le discours du préfet en est la répétition exacte. Nice, 7 janvier. Hier, à 2 heures, a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition de Nice.

Le maire et le préfet ont prononcé des discours. Le maire regrette l'absence de M. Jules Ferry, fait historique de l'exposition et termine en saluant fraternellement les pays étrangers qui y sont représentés.

Le discours du préfet en est la répétition exacte. Nice, 7 janvier. Hier, à 2 heures, a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition de Nice.

Le maire et le préfet ont prononcé des discours. Le maire regrette l'absence de M. Jules Ferry, fait historique de l'exposition et termine en saluant fraternellement les pays étrangers qui y sont représentés.

Le discours du préfet en est la répétition exacte. Nice, 7 janvier. Hier, à 2 heures, a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition de Nice.

Le maire et le préfet ont prononcé des discours. Le maire regrette l'absence de M. Jules Ferry, fait historique de l'exposition et termine en saluant fraternellement les pays étrangers qui y sont représentés.

Le discours du préfet en est la répétition exacte. Nice, 7 janvier. Hier, à 2 heures, a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition de Nice.

Le maire et le préfet ont prononcé des discours. Le maire regrette l'absence de M. Jules Ferry, fait historique de l'exposition et termine en saluant fraternellement les pays étrangers qui y sont représentés.

Le discours du préfet en est la répétition exacte. Nice, 7 janvier. Hier, à 2 heures, a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition de Nice.

Le maire et le préfet ont prononcé des discours. Le maire regrette l'absence de M. Jules Ferry, fait historique de l'exposition et termine en saluant fraternellement les pays étrangers qui y sont représentés.

Le discours du préfet en est la répétition exacte. Nice, 7 janvier. Hier, à 2 heures, a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition de Nice.

Le maire et le préfet ont prononcé des discours. Le maire regrette l'absence de M. Jules Ferry, fait historique de l'exposition et termine en saluant fraternellement les pays étrangers qui y sont représentés.

Le discours du préfet en est la répétition exacte. Nice, 7 janvier. Hier, à 2 heures, a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition de Nice.

Le maire et le préfet ont prononcé des discours. Le maire regrette l'absence de M. Jules Ferry, fait historique de l'exposition et termine en saluant fraternellement les pays étrangers qui y sont représentés.

Le discours du préfet en est la répétition exacte. Nice, 7 janvier. Hier, à 2 heures, a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition de Nice.

Chanzy exprimait ce patriotique regret, et nul n'oserait soutenir que nous ayons à présent plus voisins qu'au lendemain de sa mort du moment qu'il appelle! de tous ces vœux.

Trois officiers généraux, dans cet intervalle, se sont succédé au ministère de la guerre; et sur les trois, il en est au moins deux dont nous ne voulons révoquer en doute ni l'intelligence, ni les connaissances spéciales, ni le dévouement aux intérêts de l'armée.

Qu'ont-ils fait durant ces douze mois? Pendant toute cette année 1883, les habiles gens qui nous gouvernent n'ont pas trouvé le temps de nous donner ni une loi pour le recrutement, ni même seulement cette armée coloniale dont la création avait été reconnue par tous, depuis la guerre de Tunisie, comme aussi urgente qu'indispensable.

Ainsi, sauf peut-être quelques détails de minime importance, il n'a été réalisé, dans notre organisation militaire, aucun progrès; et l'on peut dire, hélas! que depuis le 7 janvier de l'année dernière, c'est à-dire depuis le jour où nous avons conduit Chanzy à sa dernière demeure, il n'y a rien de changé dans notre armée; il n'y a qu'un bon général et un grand patriote de moins.

INTERIEUR

Aumôniers militaires Paris, 7 janvier. Par décision ministérielle, M. l'abbé Jahot, attaché au chapitre de St-Denis, a été nommé aumônier auxiliaire de la marine pour le service du Tonkin.

Le pasteur protestant Bousset, est affecté au service religieux du corps expéditionnaire du Tonkin.

M. Clovis Hugues Paris, 7 janvier. M. Clovis Hugues a reçu, ce soir, une note de la questure de la Chambre, le priant de ne pas venir demain au Palais-Bourbon.

On assure que M. Clovis Hugues persistera à s'y présenter. Sa rentrée déterminera un vif incident.

Affaires du Tonkin Saigon, 6 janvier. On mande de Hûé, le 3 janvier: M. Trison a été reçu par le nouveau roi; il en a obtenu la reconnaissance formelle et intégrale du traité conclu le 25 août.

La situation à Hûé est améliorée. M. Trison retourne demain à Hanoi. Il est question de son départ prochain pour la France.

M. Harmand est parti hier de Saigon pour Marseille.

Utile innovation Paris, 7 janvier. Tous les jours paraitra, par les soins de M. le ministre du commerce, un Bulletin officiel de la propriété industrielle, qui contiendra la liste des brevets d'invention octroyés, de ceux tombés dans le domaine public, ainsi que des marques de fabrique déposées aux greffes des tribunaux de commerce.

L'amnistie Paris, 7 janvier. La vérité annonce que la question de l'amnistie pour les condamnés politiques sera très-certainement reprise au commencement de la session de janvier par l'extrême-gauche de la Chambre. La proposition sera défendue par MM. Tony Réville et G. Laguerre.

Les grèves Paris, 7 janvier. La grève des cochers de l'Urbaïne continue.

Les grèves Paris, 7 janvier. La grève des cochers de l'Urbaïne continue.

Les grèves Paris, 7 janvier. La grève des cochers de l'Urbaïne continue.

Les grèves Paris, 7 janvier. La grève des cochers de l'Urbaïne continue.

Les grèves Paris, 7 janvier. La grève des cochers de l'Urbaïne continue.

Les grèves Paris, 7 janvier. La grève des cochers de l'Urbaïne continue.

Les grèves Paris, 7 janvier. La grève des cochers de l'Urbaïne continue.

Les grèves Paris, 7 janvier. La grève des cochers de l'Urbaïne continue.

Les grèves Paris, 7 janvier. La grève des cochers de l'Urbaïne continue.

Les grèves Paris, 7 janvier. La grève des cochers de l'Urbaïne continue.

Les grèves Paris, 7 janvier. La grève des cochers de l'Urbaïne continue.

Les grèves Paris, 7 janvier. La grève des cochers de l'Urbaïne continue.

Les grèves Paris, 7 janvier. La grève des cochers de l'Urbaïne continue.

Les grèves Paris, 7 janvier. La grève des cochers de l'Urbaïne continue.

Les grèves Paris, 7 janvier. La grève des cochers de l'Urbaïne continue.

Les grèves Paris, 7 janvier. La grève des cochers de l'Urbaïne continue.

Les grèves Paris, 7 janvier. La grève des cochers de l'Urbaïne continue.

Celle des matelots et chauffeurs de Marseille sembla, au contraire, diminuer. M. Laguerre, arrivé hier à Marseille, a déclaré ne pas vouloir se charger de la défense des grévistes devant le tribunal maritime, mais il a promis de poser au ministre, lors de la rentrée, la question qui devait être posée à ce sujet par M. Clovis Hugues.

Attentat contre un prêtre Paris, 7 janvier. Le bruit a couru, pendant la nuit, que M. l'abbé Jahot avait été assassiné cette nuit. Nous sommes heureux d'apprendre que cette nouvelle est absolument erronée.

Voici les renseignements que nous avons recueillis à l'égards même: Ce matin, vers six heures, un prêtre, précepteur dans une famille, a été assailli par six individus sur la place de la Madeline, jusqu'à un coin de la rue Tronchet. Le malheureux voulait échapper à ses agresseurs, mais il s'embarassa dans les brançards d'une broquette et tomba.

Les malfaiteurs s'acharnèrent alors sur leur victime qu'ils frappèrent à coups de pieds et de poings. Heureusement l'arrivée d'un sacre les mit en fuite. Le cocher a cependant pu faire arrêter un des agresseurs.

L'état de la victime est grave.

L'exposition de Nice Nice, 7 janvier. Hier, à 2 heures, a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition de Nice.

Le maire et le préfet ont prononcé des discours. Le maire regrette l'absence de M. Jules Ferry, fait historique de l'exposition et termine en saluant fraternellement les pays étrangers qui y sont représentés.

Le discours du préfet en est la répétition exacte. Nice, 7 janvier. Hier, à 2 heures, a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition de Nice.

Le maire et le préfet ont prononcé des discours. Le maire regrette l'absence de M. Jules Ferry, fait historique de l'exposition et termine en saluant fraternellement les pays étrangers qui y sont représentés.

Le discours du préfet en est la répétition exacte. Nice, 7 janvier. Hier, à 2 heures, a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition de Nice.

Le maire et le préfet ont prononcé des discours. Le maire regrette l'absence de M. Jules Ferry, fait historique de l'exposition et termine en saluant fraternellement les pays étrangers qui y sont représentés.

Le discours du préfet en est la répétition exacte. Nice, 7 janvier. Hier, à 2 heures, a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition de Nice.

Le maire et le préfet ont prononcé des discours. Le maire regrette l'absence de M. Jules Ferry, fait historique de l'exposition et termine en saluant fraternellement les pays étrangers qui y sont représentés.

Le discours du préfet en est la répétition exacte. Nice, 7 janvier. Hier, à 2 heures, a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition de Nice.

Le maire et le préfet ont prononcé des discours. Le maire regrette l'absence de M. Jules Ferry, fait historique de l'exposition et termine en saluant fraternellement les pays étrangers qui y sont représentés.

Le discours du préfet en est la répétition exacte. Nice, 7 janvier. Hier, à 2 heures, a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition de Nice.

Le maire et le préfet ont prononcé des discours. Le maire regrette l'absence de M. Jules Ferry, fait historique de l'exposition et termine en saluant fraternellement les pays étrangers qui y sont représentés.

Le discours du préfet en est la répétition exacte. Nice, 7 janvier. Hier, à 2 heures, a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition de Nice.

Le maire et le préfet ont prononcé des discours. Le maire regrette l'absence de M. Jules Ferry, fait historique de l'exposition et termine en saluant fraternellement les pays étrangers qui y sont représentés.

Le discours du préfet en est la répétition exacte. Nice, 7 janvier. Hier, à 2 heures, a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition de Nice.

Le maire et le préfet ont prononcé des discours. Le maire regrette l'absence de M. Jules Ferry, fait historique de l'exposition et termine en saluant fraternellement les pays étrangers qui y sont représentés.

Le discours du préfet en est la répétition exacte. Nice, 7 janvier. Hier, à 2 heures, a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition de Nice.

Le maire et le préfet ont prononcé des discours. Le maire regrette l'absence de M. Jules Ferry, fait historique de l'exposition et termine en saluant fraternellement les pays étrangers qui y sont représentés.

Le discours du préfet en est la répétition exacte. Nice, 7 janvier. Hier, à 2 heures, a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition de Nice.

Le maire et le préfet ont prononcé des discours. Le maire regrette l'absence de M. Jules Ferry, fait historique de l'exposition et termine en saluant fraternellement les pays étrangers qui y sont représentés.

Le discours du préfet en est la répétition exacte. Nice, 7 janvier. Hier, à 2 heures, a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition de Nice.

Le maire et le préfet ont prononcé des discours. Le maire regrette l'absence de M. Jules Ferry, fait historique de l'exposition et termine en saluant fraternellement les pays étrangers qui y sont représentés.

FEUILLETON DU 9 JANVIER 1884 - 47 -

LE SECRET TERRIBLE

Mémoires d'un caissier

PAR ADOLPHE BELOT ET JULES DAUTIN

Deuxième Partie

LE CONTUMAX

Cécile avait laissé Richard à Montrenil, chez M. Prévot, pendant plusieurs mois, jusqu'à ce que le bruit causé par le procès et la fuite de Caumont se fût éteint.

Le nom de Caumont venait d'acquiescer une si triste célébrité, que Cécile ne pouvait le porter plus longtemps. A cette répugnance toute personnelle venait s'ajouter les injonctions de Caumont lui-même, et son propre désir, à elle, d'écarter autant que possible une féliciture de son enfant.

C'est sous ce dernier nom qu'elle avait loué un petit appartement à Passy; on elle avait vécu quelque temps avec Richard. C'est sous ce nom également que la mère et le fils étaient connus maintenant rue Notre-Dame-des-Champs.

Richard ne s'était même pas aperçu de cette substitution. Il s'était accoutumé, sans la moindre difficulté, à ce nom de Syramin; il le porta avec confiance; son ambition aujourd'hui était de l'illustrer.

Quant à son père, il le croyait mort; et Cécile elle-même, qui n'avait pas reçu de nouvelles depuis dix-sept ans, n'était pas éloignée de partager cette douloureuse certitude.

La mère et le fils s'étaient mutuellement consolés et soutenus dans les luttes et les difficultés de la vie. Ils s'adoraient. Un seul dissentiment s'était élevé entre eux: c'était quand Richard, entraîné par un goût irrésistible, avait pris la résolution de faire de la peinture. Sa mère s'était alarmée et avait tenté de le détourner de cette voie.

Mais déjà, à cette époque, il apportait, par son travail, le plus fort contingent aux ressources communes; et il avait si bien démontré qu'il pourrait, sans trop de gêne, suffire seul aux dépenses de son éducation artistique, si bien promis de se fêter dans une autre carrière dès qu'il ne verrait plus dans celle-là aucune chance favorable, si bien supplié enfin, que sa mère avait cédé.

originale, personnelle. En attendant, il ne dédaignait pas, ainsi qu'on vient de le voir, de faire du métier.

M. Touloul payait largement; et Richard fut heureux de remettre à sa mère l'argent qu'il venait de recevoir.

— Vrai? dit-elle... tant que cela... Mon cher enfant! Elle l'embrassa de nouveau, tout attendrie; puis elle ajouta: — Eh bien, et toi, tu ne gardes rien? — Oh! moi... suis tranquille.

— Est-ce que tu renonces à ce voyage en Italie? — Si c'était vrai! Il secoua la tête. — Non! dit-elle. Pourtant si tu savais comme je tremble à cette idée que tu seras loin de moi!... Mais alors cette masse que tu faisais? — J'ai trouvé autre chose.

— Ah!... qu'est-ce donc? — Je n'ai pas voulu te dire cela, parce que je sais combien ce voyage t'inquiète; mais voici: tu sais que Melchior a vendu l'autre jour un de mes tableaux au marquis de Blave? Or le marquis lui a beaucoup parlé de moi; et comme il dirige plusieurs copies des galeries italiennes, j'ai pu d'espérer qu'il songera à ton fils pour ce travail.

nom à Clémence) alla ouvrir, et revint bientôt avec une jeune fille de dix-sept à dix-huit ans, admirablement belle malgré sa paleur et l'air de tristesse et de souffrance répandus sur toute sa personne.

— Comment va votre mère, ce matin, ma chère Antoinette? demanda Mme Syramin. — Je vous remercie, ma tante, répondit la jeune fille; elle a passé une nuit moins mauvaise que les précédentes. En ce moment, elle repose; mais elle a toujours de tristes pressentiments. Tout à l'heure elle désirait vous parler. Si vous étiez assez bonne pour venir dans la journée?

— Mais sans doute, et je serais allée demander de ses nouvelles au moment où vous êtes entrée. Vous mon enfant, vous paraissez bien fatiguée; vous n'avez pas dormi, cela se voit. La nuit prochaine, s'il est nécessaire de veiller, c'est moi qui vous remplacerai.

— Vous savez que cela contrarie ma mère... — Parce qu'elle craint de me gêner; est-ce qu'on fait des façons entre voisins? Elle devrait comprendre qu'il s'agit de votre santé. Cette fois, je m'imposai, s'il le faut.

Mme Syramin sortit et les deux jeunes gens restèrent seuls dans l'atelier. Aux regards timides et profonds jetés par Antoinette sur Richard, il n'était pas difficile de reconnaître un amour violent et difficilement contenu. Cet amour existait, en effet, et il était partagé; seulement, chez Richard, il était contraincé par les travaux et les ambitions de l'artiste.

tous les jours. Leurs mères s'étaient liées tout d'abord, rapprochées instinctivement par une conformité inavouée de misère et de malheur, Richard, à cette époque, était déjà grave, réfléchi, travailleur: Antoinette n'était encore une enfant, rieuse et charmante. Ils avaient commencé par une camaraderie espérale, par une amitié familière et parfois taquine de grand frère à petite sœur.

Que de fois Antoinette avait dérangé Richard, et mis le désordre dans son atelier! Elle en était quitte pour une grosse gronderie accompagnée d'un sourire. Que de fois elle avait posé devant lui, à ce point que, le matin en arrivant, elle lui disait: — Voyons, monsieur Richard, qu'est-ce que vous allez faire de moi aujourd'hui: une princesse ou une bergère? Moi, d'abord, je veux être princesse.

Mais, depuis bientôt six mois, aux familiarités enfantines avait succédé une sorte de réserve compromettante par son excès même. Cependant sous ces pudeurs paraissaient, par moments, les habitudes d'autrefois. Ainsi, pendant la visite que nous racontons, Antoinette ne put s'empêcher de regarder curieusement dans l'atelier, après avoir contemplé en silence un paysage inachevé, elle dit gravement et avec conviction: — Comme c'est beau, monsieur Richard, tout ce que vous faites!

Il protesta, en retournant le tableau contre le mur: — C'est une platitude, dit-il, en comparaison de ce que je ferai un jour.

</